

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 19 (1989)
Heft: 11

Rubrik: Social spécial Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

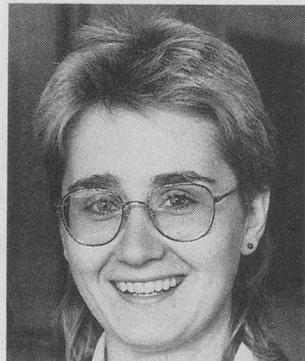
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'automne de la vie ne met pas l'individu à l'abri du stress. C'est ce qu'a voulu démontrer Mme Eva Biand-Pikl, diplômée en psychiatrie gériatrique: Genève en présentant l'ouvrage qui lui a permis d'obtenir le prix Pro Senectute 1989. Le titre de cette étude est surprenant: «Faire face au stress dans l'âge avancé». Par questionnaires, interview et lors d'entretiens en groupes, elle a demandé à des personnes fréquentant l'Université du 3^e âge de 65 à 89 ans, des membres du Club d'âgés de Nyon et des personnes en pension pour savoir comment les personnes âgées vivent les événements et des situations stressantes et comment elles leur font face.

Le stress en automne



Mme Biand-Pikl, lauréate genevoise du Prix Pro Senectute.
Photo Patrick Stoltz

Réactions difficiles

Le stress augmente avec l'âge, au fur et à mesure que se présentent de petites difficultés. On a plus vite le sentiment d'être «débordé» qu'auparavant. Si le stress vient moins vite que chez les personnes plus jeunes, il se manifeste aussi beaucoup plus longtemps. Les travaux primés relèvent aussi que les personnes âgées sont plus souvent paniquées par des événements apparemment anodins. Des remèdes à celà? En Grande-Bretagne, il paraît que l'on cherche à provoquer chez les personnes âgées des tensions qu'elles doivent apprendre à maîtriser. Des cours de «gestion du stress» ont été proposés à des collaborateurs de Pro Senectute s'occupant de cette catégorie de personnes.

Les remèdes

Pour Mme Biand-Pikl, les remèdes sont à chercher dans trois directions bien distinctes: le sport (marche, natation, gymnastique spécialisée), la relaxation contrôlée comme le training autogène; une aide psychologique pour la «reprise en mains» de son comportement qui doit s'adapter avec plus de souplesse aux événements; une psychothérapie agissant sur les pensées du patient, pour qu'il apprenne à se réassurer, à retrouver un sentiment de sécurité: la sophrologie est, dans ce cas, à conseiller. Le meilleur remède, cependant, serait d'avoir la sagesse d'accepter de vieillir, d'accepter de faire appel à un autre que soit pour réapprendre à mieux vivre.

R. H.

▲ Ouverture du nouveau centre de moyens auxiliaires Pro Senectute

Depuis des années, Pro Senectute finance des mesures médicales telles que frais dentaires, dentiers, lunettes, chaussures orthopédiques, appareils acoustiques, corsets et prothèses. Elle participe à l'adaptation d'appartement à un handicap et place en prêt des moyens qui permettent aux personnes âgées de garder ou de retrouver leur autonomie: fauteuils roulants, lits électriques, pentes, cadres de marche, etc.

Tous ces services, appelés moyens auxiliaires, sont aujourd'hui regroupés dans un nouveau centre que Pro Senectute a ouvert à l'avenue Ernest-Picet 24.

Mme Catherine Zurbriggen et M. Roland Hernandez, deux nouveaux collaborateurs engagés pour gérer ce centre, ont ensemble la responsabilité du prêt, de la livraison et de la réparation de ces divers moyens auxiliaires.

Une prestation reprise de l'OAPA

L'Office d'allocations aux personnes âgées (OAPA) a demandé à Pro Senectute de le remplacer dans la mise à disposition de divers moyens auxiliaires qui doivent, de par la loi, être remis en prêt et gratuitement aux bénéficiaires des prestations complémentaires à l'AVS. Pour toutes les autres personnes âgées, il est bien entendu que tous ces moyens auxiliaires seront également remis en prêt à des conditions très favorables.

De plus, seul Pro Senectute Genève est dorénavant habilité à remettre un fau-

teuil roulant, en prêt gratuitement, à tous les rentiers AVS, pour autant qu'ils en aient besoin de manière durable.

Et pour l'an prochain

A partir de 1990, la variété du stock de moyens auxiliaires, qui permettent d'améliorer la qualité de vie et de maintenir des contacts sociaux, va augmenter. Les prêts d'appareils pour une courte durée (par ex.: prêt d'un fauteuil roulant un week-end pour un parent âgé) vont s'élargir à toute la population âgée du canton.

Comment faire si vous désirez obtenir un de ces moyens auxiliaires?

Il suffit de prendre contact avec l'un des six assistants sociaux de Pro Senectute (tél.: 21 04 33). Ils sont, en outre, à votre disposition et cela gratuitement, pour des questions de sécurité sociale, de financement, d'aide à domicile, de placement en maison de retraite, etc. Les entretiens peuvent avoir lieu à votre domicile ou au siège de Pro Senectute, mais uniquement sur rendez-vous.

H. M.

Le comité genevois de Pro Senectute, Genève, souhaite répondre sans distinction, aux besoins de toutes les personnes âgées et ne pas ralentir son aide pour des motifs financiers ou administratifs. Il aura donc besoin de dons pour pouvoir continuer ses activités et les développer. Merci de votre aide.

Les 40 ans de l'AVIVO

Une commémoration grandiose

Il y avait foule au Grand Casino le 27 septembre dernier, lors de la commémoration du quarantième anniversaire de l'AVIVO. C'est tout d'abord le président et fondateur de l'association, M. Roger Dafflon, qui a salué la présence des autorités cantonales et communales.

«Dans cette salle, il y a quarante ans, qui se préoccupait de l'assurance vieillesse?» M. Dafflon a posé cette question, tout en rappelant qu'il avait pris les rênes de l'AVIVO à l'âge de 31 ans. «Il y a quarante ans... il n'existe rien!» «Pour les personnes âgées, c'était la crainte de l'avenir, de l'assistance et de tomber à la charge de leurs enfants. A la fin de la guerre, c'est le comité mixte de défense des vieillards qui avait alors de la peine à se faire comprendre, qui a tenté d'améliorer un tant soit peu la situation. En 1949, l'AVIVO prenait sa succession.

Le conseiller d'Etat Bernard Ziegler, président du Département de justice et police, a relevé l'avance de Genève en matière de sécurité des aînés sur la voie publique, c'est-à-dire en ce qui concerne le vol à la tire, le vol à l'astuce et les arrachages de sac. Il a cependant rappelé que pour certains types de délits, les personnes âgées sont plus visées que d'autres: l'an dernier elles ont représenté 300 arrachages de sacs, un quart des vols à la tire et la majorité des vols à l'astuce étaient perpétrés auprès de personnes vivant seules. M. Guy-

L'AVIVO... qu'est-ce que c'est?

C'est en 1949 que s'est créée l'AVIVO genevoise, première section de ce qui



Un plateau de choix pour les aînés. C'était le 27 septembre sur la scène du Grand Casino. De droite à gauche: MM. Roger Dafflon, président et fondateur de l'AVIVO, Guy-Olivier Second, conseiller administratif, Bernard Ziegler, conseiller d'Etat, André Hediger, conseiller administratif, Jean-Pierre Rigotti, responsable du Service des loisirs de l'AVIVO, et Roland Ecuyer, secrétaire de l'AVIVO depuis seize ans. Photo Y. D.

Olivier Second, conseiller administratif de la Ville, a souligné le chemin parcouru par l'AVIVO au cours de ces quarante ans, et relevé le problème de la solitude. «Il ne faut pas vivre dans un ghetto, a-t-il précisé, mais tendre à une intégration avec une politique saine de loisirs et d'occupation.» Il a également adressé un message pour l'avenir: «Le fossé entre les générations est à amoindrir, si ce n'est à supprimer. La vie en ville ne permet pas toujours la liaison grands-parents-petits-enfants... je souhaite que l'établissement d'un pont entre les jeunes et les aînés se renforce!»

M. André Hediger, conseiller administratif, était également présent. La partie récréative de cette journée a été animée avec brio par l'illusionniste Jean Garance, le pianiste auteur-compositeur Michel Guex et le jongleur équilibriste Ed. Ronloo.

Un bravo tout spécial aux deux organisateurs de cette journée, qui n'ont rien ménagé pour que celle-ci soit une grande réussite, ce sont MM. Roland Ecuyer et Jean-Pierre Rigotti. Pour ses quarante ans, l'AVIVO a prouvé que la qualité de la vie pouvait aussi être offerte aux retraités, c'est le résultat de quarante ans de lutte et de persévérance.

R. H.

devint plus tard l'Association suisse des AVIVO. Il a été très vite démontré que cette organisation était indispensable, puisqu'aujourd'hui, un retraité du canton sur quatre est membre de l'association. Son secrétariat dispose d'un service d'aide sociale et d'assistance juridique qui rencontre un succès grandissant. Des centaines et des centaines de personnes, de toutes conditions, ont recours aux services gratuits de l'AVIVO pour des interventions nombreuses et variées, telles que le logement, les loyers, les impôts, les assurances, l'AVS, les rentes complémentaires, etc. Cependant, son activité ne se borne pas aux questions pratiques, juridiques ou revendicatives. Elle s'exerce également dans le domaine multiple des loisirs afin de permettre des rencontres et surtout, pour beaucoup, de rompre la solitude si terrible pour de nombreux retraités. Ce sont des théâtres dansants, des repas d'amitié, des courses d'une journée qui leur permettent de découvrir de nombreuses villes et régions autour du canton, des vacances, très appréciées. Ils peuvent également assister à de nombreux spectacles et concerts à prix réduits ou même gratuits. En 1949, lors de sa création, l'AVIVO comptait 180 membres.. aujourd'hui, elle en rassemble 14 000!

C'est bientôt Noël...
Passez l'automne de votre vie
en Bresse avec nous

UN NOUVEAU DÉPART DANS VOTRE VIE

Grand choix de fermettes dès Fr.s. 35 000.-, maisons villageoises, étangs, chasses et châteaux.

Pour tous renseignements:
Dimacom, 22, rue Jacques-Dalphin,
1227 Carouge. Tél. 022/43 79 78.



Connaissez-vous l'Hospice général ?

Un peu d'histoire...

L'Hospice général, on ne le sait pas toujours, est l'une des plus anciennes institutions genevoises. C'est le 14 novembre 1535 que les citoyens de Genève se sont dotés d'un Hôpital général qui rassemblait les sept anciens hôpitaux, la «Boîte toutes âmes», alors

chargée de l'assistance à domicile des indigents, et l'asile de nuit qui accueillait les passants. Organisation laïque, bien qu'inspirée des principes de la Réforme et du Calvinisme, elle vint en aide aux déshérités genevois pendant près de trois siècles et demi.

Jeunes (apprentissages et études), vieillards, veuves

et orphelins démunis, malades, «passants» et réfugiés, bénéficiaient d'un appui efficace et nuancé. Après la parenthèse napoléonienne, la République de Genève, devenue canton suisse, engloba en 1816 un certain nombre de communes françaises, dont la population ne pouvait prétendre aux secours de l'hôpital général. Conscientes de cette injustice, les autorités de 1869 séparèrent l'aide médicale de la prévoyance et de l'assistance (création de l'Hôpital cantonal). Etablissement de droit public, l'Hospice général succéda à l'Hôpital général et éteignit ses activités à tous les Genevois. Les années 60 virent les actions se diversifier, la décentralisation des lieux de travail, la professionnalisation du personnel. L'approche des problèmes sociaux n'était plus essentiellement financière, mais s'accompagnait d'une écoute personnalisée. Enfin, dès 1981, l'Hospice général s'est vu confier le mandat d'apporter aide et assistance à tous les habitants du canton (Genevois, confédérés, étrangers, réfugiés), tout en conservant ses activités traditionnelles auprès des jeunes et des personnes âgées, sans jamais oublier que la prévention et l'information évitent dans bien des cas le recours à l'assistance.

Son activité pour les aînés

L'une des activités importantes de l'Hospice général est sans aucun doute les repas livrés à domicile. En 1988, il a été préparé 225 957 repas, livrés dans 42 communes du canton. La moitié de ces repas ont été livrés chauds. Sur les 2821 bénéficiaires, le pourcentage des classes d'âge est le suivant: jusqu'à 74 ans, 21%, de 75 à 89 ans, 65% et 90 ans et

plus, 14%. L'Hospice général est aussi responsable d'immeubles à encadrement médico-social. Le millier de locataires que l'on y trouve représente une moyenne d'âge de 77 ans, 41% d'entre eux ont plus de 80 ans. Dans l'immeuble d'Onex, 5927 repas ont été servis dans la salle à manger. Au «Jardin de Villars», on trouve un restaurant ouvert à tous où 8474 couverts ont été préparés, dont 22% étaient des «repas régime». Les cours pour une alimentation saine «Objectif santé» ont réuni 197 participants. Dans le domaine de l'animation, le Centre artisanal et de détente (CAD) est un point de rencontre très fréquenté (15 675 visiteurs) soit par groupes ou isolément. Une centaine de bénévoles prolongent l'action des animateurs en participant aux activités manuelles dans les clubs. L'audio-visuel tient une place prépondérante dans l'appui offert aux clubs de la fédération et dans les institutions. Du côté des vacances, l'Hospice général n'est pas en reste puisque ses services proposent aux aînés des séjours au Chalet Florimont à Gryon ou à la Nouvelle Roseraie au-dessus de la Riviera lémanique. Grâce à l'Hospice général, 272 personnes disposent actuellement de systèmes automatiques d'appel à l'aide, du genre Télalarme). Le but des services de l'Hospice général est de permettre aux aînés de vivre le plus longtemps possible dans leur environnement habituel. C'est un pari que l'on peut estimer gagné aujourd'hui!

Renseignements: Hospice général, 12, Cours de Rive, 1211 Genève 3, tél. (022) 736 31 32 ou Centre d'information et de coordination pour personnes âgées, rue du Nant 6, 1207 Genève. Tél. (022) 736 37 37.

RÉSIDENCE MON IDÉE SA

Etablissement avec soins médicaux-infirmiers

Dans un cadre de verdure et de tranquillité, vous jouirez d'un service hôtelier particulièrement soigné. Les chambres, individuelles ou doubles avec terrasse et sortie sur le jardin, sont toutes dotées du confort le plus moderne.

Dans le bâtiment, construit de plain-pied et, par conséquent, idéal pour les personnes handicapées, vous trouverez un téléphone, une salle à manger et un salon.

Les soins personnalisés sont assurés par du personnel spécialisé. Médecin responsable: Dr Charvoz.

Directrice: Mme Chr. Arthur.

4-6, chemin Chantemerle
Téléphone 022/48 02 64

1226 Thônex
GENÈVE